



VILLE DE CLERMONT

2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6
Tél. : 418-439-3931 Fax : 418-439-4889

Courriel : info@ville.clermont.qc.ca * Site internet : www.ville.clermont.qc.ca



BULLETIN MUNICIPAL

Opération



OPÉRATION HÔPITAL

Bien que l'hôpital ne soit pas situé sur notre territoire, c'est un endroit que tous les citoyens fréquentent pour y obtenir des services de santé de qualité et où plusieurs de nos concitoyens travaillent.

La coalition qui a été formée sous la présidence de M. Jacques Tremblay a pour but d'obtenir l'engagement écrit du ministre (tel qu'annoncé le 17 janvier dernier) de la construction d'un nouvel hôpital afin de remplacer celui désuet de La Malbaie et de permettre que la complémentarité des services entre les deux pôles (La Malbaie—Baie-St-Paul) puisse se faire correctement.

De l'information vous sera acheminée dans les prochaines semaines et vous serez sollicités à participer à une marche populaire le dimanche 1er mai 2011. Je vous invite à répondre à cette invitation en grand nombre. Nous devons défendre ce pan de notre économie régionale et ces services de qualité que nos gens d'ici ont développés au fil des ans.

Jean-Pierre Gagnon, maire

Nouvelle installation de jeux d'eau



Cet été, un nouvel équipement sera en fonction au terrain de jeux de Clermont. En effet, au cours de l'automne 2010, nous avons procédé à l'aménagement d'une aire de jeux d'eau, tout en procédant à un rafraîchissement important du chalet des loisirs. Pour le fonctionnement des jeux d'eau, un horaire sera mis en place. Quelques critères guideront cet horaire : l'intégration de cet équipement comme un complément aux installations récréatives et sportives de ce terrain, des plages horaires réservées aux enfants fréquentant le terrain de jeux et d'autres accessibles à toute la population. Nous désirons que les jeux d'eau soient en fonction la fin de semaine; certaines plages horaires se feraient avec service (accessibilité au chalet des loisirs avec présence d'un employé); d'autres seront sans service. Nous allons préparer une cédule en tenant compte de tous ces critères. Une première expérience estivale nous permettra de s'ajuster à ce nouvel équipement.



Le retour du printemps

N'oubliez pas qu'il est interdit d'utiliser l'eau potable pour nettoyer votre entrée ou aider à la fonte des neiges. Des sanctions importantes seront appliquées. Lorsque la température s'y prêtera, veuillez également respecter l'horaire d'arrosage des pelouses. Les beaux jours ramèneront également les promenades avec votre animal, n'oubliez pas de ramasser ses « petits besoins » que ce soit dans la rue, sur le trottoir ou sur le parcours des berges.



Soyez des citoyens respectueux.

Dans ce numéro :

Votre service de sécurité incendie vous informe	2
Messages de votre bibliothèque municipale la Chute de mots	3
Emplois d'été pour étudiants	3
Demande de permis de rénovation, construction, installation piscine...	3
INFO-LOISIR	4



Votre service de sécurité incendie vous informe



Printemps... rime avec prudent!

Le printemps est déjà presque là et, comme c'est le cas pour la nature, il nous semble revenir à la vie et cela se manifeste par un besoin irrésistible en cette période de l'année : faire le ménage.

Comme si nettoyer, ranger, jeter pouvait faire partir l'hiver plus rapidement. Dans la panoplie d'activités prévues en cette période, il y a le ménage du garage ou du cabanon. Il faut faire de la place pour ranger la souffleuse et dépoussiérer la tondeuse. Parmi les objets hétéroclites trouvés ici et là, vous pourriez dénicher des produits dangereux dont vous devriez vous débarrasser comme il se doit (le reste de peinture utilisée l'été dernier, le fond de bidon d'essence, les pesticides, etc.).

Pour les amateurs de jardinage, il s'agit d'une période de nettoyage du gazon et des plates-bandes. On fera alors souvent un beau tas de feuilles plus ou moins décomposées et de petites branches d'arbre tombées durant l'hiver. Et l'idée vous prendra peut-être d'y mettre **LE FEU**, là, au beau milieu de la cour. **TSSITT! TSSITT! Dangereux ça!** Les plus paresseux voudront faire de même avec les grandes herbes sur le terrain. Oui, oui, ça s'est déjà vu! Faire un feu de joie pour déchaumer la pelouse peut coûter plus cher que la location d'une déchaumeuse! Rappelez-vous qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert. Il est plutôt recommandé de composter vous-même... Pourquoi ne pas vous y mettre???

Lorsque vous faites votre grand ménage du printemps (plusieurs préparent déjà le déménagement du 1er juillet), n'encombrez pas votre balcon ou votre patio de boîtes et d'objets divers. Ainsi, si un incendie se déclarait dans votre demeure, vous vous trouveriez bien avisé d'avoir ménagé votre deuxième sortie. D'ailleurs, depuis combien de temps avez-vous vérifié si votre avertisseur de fumée fonctionnait? Et surtout, ne me dites pas qu'il n'a pas de pile! Allez-y, je vous attends... Appuyez simplement quelques secondes sur le bouton d'essai: si tout est en ordre, votre avertisseur se déclenchera immédiatement. Vous pouvez aussi le vérifier en utilisant la fumée d'une chandelle qu'on vient d'éteindre ou d'un bâton d'encens, C'est fait ? Bravo! **Bon printemps !**

Visites de prévention

Les pompiers de la municipalité continueront de faire les visites de prévention à compter du mois de mai prochain. Les pompiers vérifieront vos avertisseurs de fumée et pourront répondre à vos interrogations concernant votre sécurité incendie. Merci à l'avance d'accueillir vos pompiers et soyez prudents.

Daniel Boudreault,
Technicien en prévention incendie



L'Association des pompiers de Clermont vous convie à son souper « Méchoui » annuel, le samedi 30 avril au Club de curling Nairn suivi d'une soirée dansante avec Michel Belley. Les billets sont en vente auprès des pompiers au coût de 25 \$ chacun.

Bande cyclable

Un petit rappel pour les citoyennes et citoyens des rues Antoine-Grenier, Beloeil, Beauregard, du Buisson, des Pins, Dion et du Versant qu'à compter du 31 mars prochain, il sera interdit de stationner sur le côté de la rue où a été aménagée la bande cyclable destinée à la circulation à pied ou en bicyclette.



Abri d'hiver et clôture à neige

Vous avez jusqu'au 30 avril pour enlever votre abri d'hiver ainsi que vos clôtures à neige.





Messages de votre bibliothèque municipale « La Chute de mots »

Dans le cadre de la semaine d'action bénévole du 10 au 16 avril prochain, les bénévoles de la bibliothèque sont invités à participer à une rencontre avec Alain Boucher auteur de l'ouvrage *Voitures d'eau. Les goélettes du St-Laurent*. Il y aura aussi une présentation de goélettes faites par Jean-Claude Simard. Le travail des bénévoles sera souligné lors de cette soirée. Cette activité se tiendra jeudi 14 avril au Fairmont Le Manoir Richelieu à la salle Richelieu. Une collaboration entre les membres de la Table de concertation des bibliothèques de Charlevoix-est et le Musée maritime de Charlevoix pour son trentième anniversaire. Cette activité est gratuite.

Atelier de tai-chi Quan



La population est invitée à s'inscrire à un atelier de tai-chi qui se tiendra le 28 mai à 13 heures sur le Parcours des berges « Alexis le Trotteur » de Clermont. En cas de pluie, cette activité se tiendra au chalet des loisirs du terrain de jeux. Vous pouvez vous inscrire en téléphonant à la bibliothèque de Clermont au 418-439-2903. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur: donner votre nom et numéro de téléphone. Cette activité est gratuite. Il faut apporter une bouteille d'eau et une serviette.

Heures d'ouvertures

Et n'oubliez pas que votre bibliothèque est toujours ouverte les mardi et jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 et le mercredi de 13 h 30 à 15 h 30. Pour information vous pouvez téléphoner au 418-439-2903 ou communiquer avec Mme Judith Bédard, vice-présidente au 418-439-2504.

Salon de Charlevoix

Ne manquez pas le Salon de Charlevoix qui se tiendra à l'Aréna de Clermont les 15, 16 et 17 avril 2011. Consultez les médias locaux pour connaître les détails de l'édition 2011. Bienvenue à toute la population à ce rendez-vous printanier !



Demande de permis

Si vous prévoyez entreprendre des travaux de rénovation, construction, installation d'une piscine, d'un cabanon, d'une clôture, etc., n'oubliez pas de déposer une demande de permis auprès de notre inspecteur. Il est très important, lors de l'élaboration de vos projets, de contacter notre inspecteur en bâtiment, pour vous assurer de la légalité des interventions que vous projetez d'effectuer sur votre propriété.

Service d'urbanisme et d'émission des permis
Julien Lavoie, inspecteur

Emplois étudiants – Été 2011

Moniteur – monitrice au terrain de jeux : la personne occupant ce poste est responsable de planifier, d'organiser et d'animer une programmation quotidienne d'activités récréatives stimulantes et variées pour un groupe de 15 à 20 enfants, âgés entre 5 et 12 ans, sous sa responsabilité. Elle doit assurer leur encadrement et leur sécurité en tout temps. Le poste est du lundi au vendredi pour une période de 40 heures/semaine.

Moniteur sportif : la personne occupant ce poste doit animer des activités sportives pour les jeunes de 5 à 12 ans. Il planifie et coordonne des activités de soccer et d'autres sports en général. Les activités débuteront en mai et se termineront le 12 août. Généralement du lundi au vendredi, l'employé devra travailler 3 samedis durant la saison estivale dans le cadre de tournois.

Journalier entretien de terrains : la personne occupant ce poste sera principalement affectée à l'entretien des terrains et parcs.

Journalier entretien et surveillance d'activités de loisir : la personne occupant ce poste sera affectée à des travaux d'entretien de terrain et d'assistance lors de la tenue d'activités spéciales.

Les candidates et candidats recherchés pour les emplois étudiants doivent être présentement aux études et avoir complété un secondaire V. Si vous êtes intéressés par un emploi estival, vous pouvez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 avril 2011, à 16 h à l'attention de Mme Brigitte Harvey, directrice générale, en indiquant le poste de leur choix.

Courriel : bharvey@ville.clermont.qc.ca Télécopieur : 418 439-4889



Gala de Boxe

C'est vendredi le 22 avril prochain à l'aréna de Clermont qu'un gala de boxe vous sera présenté par le Club Pro-Boxe. Surveillez les médias locaux pour plus de détails.



INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ESTIVALES

La période d'inscription pour les activités estivales débutera à partir du 11 avril 2011. Pour l'activité « terrain de jeux », il y aura une préinscription pour les citoyens de Clermont du 11 au 29 avril. Il sera possible de vous inscrire sur notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca, par téléphone ou sur rendez-vous avec Nicolas Savard au 418-439-3931 poste 5606. Tous les détails concernant les tarifs, les dates de début des activités, etc. seront disponibles sur notre site internet dans les prochains jours.

Pour ceux et celles qui veulent donner leur nom pour travailler à titre de moniteur (trice), vous pouvez le faire en faisant parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 avril 2011, à l'attention de Mme Brigitte Harvey, directrice générale, par courriel (bharvey@ville.clermont.qc.ca), par fax (418-439-4889) ou à l'hôtel de Ville, au 2 rue Maisonneuve.

TERRAIN DE JEUX



Pour les 5 à 12 ans. Activités animées par une équipe d'animateurs (trices) dynamiques. Il y aura plusieurs sorties spéciales au cours de l'été. Plus d'informations à venir lors d'une rencontre avec les parents à la mi-juin. Préinscription pour les gens de Clermont du 11 au 29 avril et inscriptions pour tous à partir du 2 mai.



SOCCER

Pour les 5 à 12 ans. Pratiques structurées et parties sous forme de ligue régionale. 2 à 3 fois par semaine. Costume inclus. Inscriptions pour tous à partir du 11 avril prochain.



CAMP SPORTIF

Pour les 10-12 ans et les 13-15 ans. Activités sportives (Flag-Football, volley-ball, base-ball, soccer, ultimate frisbee, hockey cosom) animées par un moniteur sportif, 2 fois par semaine, en après-midi. Inscriptions pour tous à partir du 11 avril prochain.

VOLLEY-BALL DE PLAGE

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à partir une ligue de Volley-Ball de plage aux berges. Ceux qui désirent jouer sur les terrains et veulent utiliser les lignes communiquez avec Nicolas Savard au 418-439-3931 poste 5606.



CLUB DE TENNIS L'ENVOL

Le Club de Tennis tient à informer les membres de la dernière saison qu'ils pourront avoir accès aux terrains dès que la température le permettra. Les tarifs 2011, la date de l'assemblée générale ainsi que les dates pour la prévente des cartes de membres seront bientôt connus par le biais des médias locaux. Bonne saison à tous !



TERRAIN DE BALLE-MOLLE

Le terrain de balle-molle de Clermont est à la disposition de tous. N'hésitez pas à louer le terrain pour l'organisation d'un tournoi ou pour tenir une ligue; il nous fera plaisir de vous offrir les services nécessaires. Pour informations, vous pouvez contacter Nicolas Savard au 418-439-3931 poste 5606.

ACTIVITÉS SPORTIVES INTÉRIEURES

Au Gymnase de l'École Laure-Gaudreault

Le gymnase de l'école Laure-Gaudreault est à votre disposition en soirée ou les week-end. Que ce soit pour du badminton, volley-ball, basket-ball ou autres, nous vous invitons à vous former un groupe ou à contacter Nicolas Savard. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès est de 15 \$/heure, taxes incluses. (Inf.: 418-439-3931 poste 5606)



À l'aréna

L'aréna sera disponible à partir du 19 avril 2011 pour ceux et celles qui désirent pratiquer une activité sportive telle badminton, hockey-balle, basket-ball, volley-ball ou autre. Vous pourrez réserver un terrain en téléphonant au 418-439-3931. À noter qu'il est préférable de téléphoner pour s'assurer que l'aréna est ouverte l'après-midi et en soirée sur semaine. Les activités sont gratuites et ouvertes à tous les sportifs.